

**ARRETE PORTANT NOMINATION**

**Le Président de Sorbonne Université**

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-2 ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université adoptés par délibération n°03/2017 du 13 juin 2017 de l'Assemblée constitutive provisoire de Sorbonne Université ;
- Vu la délibération n°01/2017 du Conseil d'administration de Sorbonne Université en date du 11 décembre 2017 élisant M. Jean CHAMBAZ, Président de Sorbonne Université ;
- Vu les statuts du département de formation de Licence de Sciences de la vie ;
- Vu la démission de Monsieur BAUSERO, directeur du département de formation de la Licence de Sciences de la vie, en date du 8 juin 2020 ;
- Vu la proposition du doyen de la faculté des Sciences et Ingénierie

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Madame Emmanuelle MOUCHEL-VIEHL est nommée directrice du département de formation de la Licence de Sciences de la vie par intérim à compter du 24 juin 2020.

**Article 2 :**

Le directeur général des services de Sorbonne Université est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera diffusé sur le site Internet de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 24 juin 2020,

Le Président de Sorbonne Université

Jean CHAMBAZ

